

République Française
Département : VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE RADEGONDE

Séance du 7 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le sept décembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Frédéric JARRY, Maire de SAINTE RADEGONDE.

Date de convocation : 26 novembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Mesdames Marjorie TERNY, Valérie ROUGEON, Céline WIBAUT, Véronique FOUCHER, Kalinka TERROBA, Messieurs Frédéric JARRY, Aurélien OUZOULIAS, Pascal BELONCLE, Franck WAXIN, Christophe DURAND.

Excusé : Monsieur Jérôme GADIOUX

ORDRE DU JOUR

- Délibérations pour des modifications du budget
- Délibération pour la prolongation de la convention voirie avec Grand Poitiers
- Délibération pour la création de poste de secrétaire à 21h pour le 01/01/2020
- Constitution des commissions de contrôle
- Etat sur les travaux de transformation de l'école en logements
- Questions diverses

MODIFICATION DU BUDGET

Monsieur le Maire explique que des modifications du budget sont nécessaires avant la fin de l'année. Ces modifications n'entraînent aucune sortie d'argent supplémentaire, ce sont juste des mouvements entre différents comptes qui se décomposent comme suit :

31 décembre 2020.

Monsieur le Maire propose de prolonger la convention de gestion Voirie par avenant pour une durée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2021.

Le conseil municipal décide de donner pouvoir au Maire pour signer cet avenant.

Monsieur le Maire fait savoir qu'une réflexion est en cours avec le Centre De Ressources Est sur les prochains travaux sur la commune par rapport au budget alloué d'environ 25000€. Les routes en très mauvais états sont prioritaires.

Par ailleurs, il est rappelé que le pont à Monteil est interdit aux 12 tonnes et plus. Le pont est fragilisé. Il est précisé que même si des travaux de réparation étaient réalisés, le pont serait toujours interdit aux 12 tonnes.

Madame Foucher interroge sur la taille des haies faite sur la commune car ce n'est pas taillé partout de la même manière. Monsieur Durand note des panneaux de signalisation tordus après le passage des engins pour la taille.

CREATION DE POSTE DE SECRETAIRE A 21H PAR SEMAINE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le poste de secrétaire à 18h qui existait auparavant ne suffit pas, notamment par la nouvelle mise en poste de la secrétaire et par sa présence au conseil municipal. Le passage au 21h/semaine, mis en place sur novembre et décembre avec un contrat du centre de gestion est concluant. Après échange, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à établir un contrat à partir du 01/01/2021 pour 21 heures par semaine.

CONSTITUTIONS DES COMMISSIONS DE CONTROLE

Monsieur le Maire explique que les commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales sont nommées après chaque renouvellement intégral du conseil municipal. Il faut donc qu'un conseiller municipal se présente à cette commission ainsi que deux personnes de la commune (hors conseil), une pour être délégué d'administration et une pour être délégué du tribunal judiciaire. Monsieur Ouzoulias se propose pour cette commission et le conseil va faire appel au habitants de la commune pouvant être intéressés.

TRAVAUX DE L'ECOLE

Les travaux avancent bien malgré quelques imprévus comme dans tout travaux. L'isolation est commencée, l'électricité aussi.

La fin des travaux est prévue fin février.

Un devis supplémentaire électrique a été demandé pour les futurs locaux techniques de la commune car pas d'électricité prévu dans le projet.

Une réflexion est à venir sur l'aménagement extérieur suite à la fin des travaux en particulier pour les haies et les vieilles clôtures.

Concernant la rénovation des appartements au-dessus de l'école, le début des travaux est prévu fin d'année ou début d'année prochaine.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil des remerciements de Madame FRAULY suite à l'exonération du loyer de novembre.

Monsieur le Maire informe le conseil des remerciements de Solidarité Paysans pour la subvention de 150€.

Monsieur le Maire informe du renouvellement des licences des logiciels COSOLUCE et ODYSSEE pour 3 ans.

Monsieur le Maire informe le renouvellement de la convention entre Grand Poitiers et le SIMER pour 6 ans. Un échange est fait sur l'état des points de collecte sur la commune.

Monsieur Le Maire souhaite renouveler l'adhésion qu'avait l'ancien Maire, Claude Foucher, avec le magazine « La vie communale » dans lequel on peut trouver différentes informations. Il souhaite également adhérer à l'Association des Maires Ruraux de France. Après échange, le conseil autorise ce renouvellement et cette adhésion.

Monsieur le Maire informe qu'une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle va être faite sur la commune et qu'il faudrait connaître le nombre de bâtiments fissurés.

Monsieur le Maire explique que l'école de Fleix fonctionne sur 4 jours et demi par semaine. La commune faisant partie du SIVOS, Monsieur le Maire demande au conseil de délibérer sur la semaine à 4 jours ou 4 jours et demi. Après échange, le conseil vote pour la semaine à 4 jours et demi (8 pour, 1 contre, 1 abstention)

Monsieur Ouzoulias propose d'organiser un broyage collectif sur un weekend grâce au prêt d'un broyeur par Grand Poitiers. L'idée est retenue.

Le conseil échange sur l'organisation de fin d'année pour les cadeaux des enfants et des aînés.

A 21H05, la séance est levée